

industriels, les acheteurs de lait nature, les laiteries se trouvent à se reprendre.

Monsieur le président, je suis d'avis qu'il y a trop d'organismes qui s'occupent de décider quels seront les prix. Il y a des organismes provinciaux et des organismes fédéraux qui, à la fois, ont « autorité » sur le lait que le cultivateur livre comme lait nature et comme lait industriel.

Par exemple, lorsque le cultivateur arrive à la laiterie pour livrer du lait nature, le surplus de son quota—soit dit en passant que ce quota n'est pas toujours respecté—le surplus de 20 p. 100—et même au-dessus de 20 p. 100—pour lequel il n'y a aucune politique de prix minimum ne lui rapporte pas toujours le prix de soutien que la laiterie devrait lui payer.

Monsieur le président, je suis surpris de voir que l'honorable ministre de l'Agriculture qui, hier, était appuyé par l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, l'honorable ministre des Forêts et du Développement rural, et plusieurs d'autres, n'ont pas pu obtenir du cabinet que ce subside soit porté à \$1.50. Il y avait également l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Pepin). Je suis surpris de voir qu'ils n'ont pas pu faire accepter, par le cabinet, cette politique de \$1.40 les cent livres de lait, car, hier, l'honorable ministre a bien dit aux cultivateurs du Québec, qui sont venus le rencontrer: La manifestation que vous venez faire aujourd'hui nous appuie et nous sert de soutien pour présenter au cabinet vos revendications et pour leur donner plus de force.

L'honorable ministre des Postes (M. Côté) était là également, hier. Il écoutait beaucoup plus, mais aujourd'hui il n'est pas prêt à écouter; il parle beaucoup plus fort que ne le permet le Règlement, de telle sorte que je l'entends plus discuter que je suis capable de m'entendre moi-même, et cela depuis 10 minutes environ.

Eh bien, monsieur le président, je suis surpris de voir que les cinq ministres qui étaient présents hier, après avoir vu cette démonstration de force de la part des cultivateurs du Québec, n'ont pas pu influencer davantage le cabinet pour obtenir ce subside de \$1.40 les cent livres de lait. Il n'y a pas tellement longtemps, le secrétaire parlementaire de l'honorable ministre des Finances, l'honorable député de Saint-Maurice-Lafèche (M. Chrétien), disait que les ministres canadiens-français avaient le droit de veto au cabinet. Personne n'a contesté ce fait. Eh bien, il y avait un grand nombre de ministres canadiens-français qui étaient présents hier après-midi à la réunion de l'Union catholique des cultivateurs et des producteurs de lait du Québec. Et tous disaient et proclamaient qu'ils feraient leur pos-

sible pour faire obtenir aux cultivateurs ce qu'ils voulaient, soit \$5 les cent livres de lait. Comment se fait-il, monsieur le président, que ces cinq ministres qui étaient présents, plus tous les autres députés qui s'engageaient fermement à plaider la cause des cultivateurs auprès du cabinet tout entier, n'ont pas réussi à obtenir gain de cause pour les cultivateurs?

M. Choquette: Est-ce que l'honorable député me permettrait une question?

M. Grégoire: Certainement.

M. Choquette: L'honorable député sait-il que la nouvelle politique laitière accorde 30 millions de plus en faveur des producteurs laitiers? Qu'est-ce que c'est si ce n'est pas un gain, cela?

M. Grégoire: Monsieur le président, évidemment que c'est un gain. Mais le président de l'UCC, M. Sorel, expliquait hier à l'honorable ministre que les cultivateurs, dans le passé, n'avait toujours obtenu que des miettes et que lorsqu'ils gagnaient quelque chose, le coût de la vie, ou le coût de production, augmentait encore plus, de telle sorte que les cultivateurs, même avec un subside de 15c. ou de 20c. additionnels, n'étaient pas plus avancés qu'auparavant, parce que le coût de production du lait augmentait plus rapidement que les prix qu'ils pouvaient obtenir pour leur lait. Et c'était de cela que se plaignait le président de l'UCC, et son argument était très juste et très valable.

Or, cette année, pour rattraper le coût de la vie, et pour permettre aux producteurs de lait de produire non plus à perte, mais avec un léger profit, pour être en mesure d'améliorer leur productivité, il faut \$5.10 les cent livres de lait, et on leur accorde à peine \$3.65, une fois les 10 p. 100 de prime à l'exportation payés.

Monsieur le président, il y a là un écart de 45c. Ce qu'on leur accorde n'est pas suffisant pour leur permettre de rattraper l'augmentation du coût de production. Et c'est cela qui est grave; c'est cela que nous expliquait hier le président de l'UCC, c'est-à-dire qu'un subside, qui rapporterait moins que \$5.10 les cent livres aux cultivateurs, ne serait pas suffisant pour leur permettre de rattraper le coût de production et développer la productivité sur leur terre. Même si on leur a accordé 30 millions! Mais le coût de la production a augmenté encore plus que cela. Et c'est cela qu'il faut comprendre!

M. Choquette: L'honorable député sait-il que la Commission des grains de provende entre en fonction très bientôt et aura justement pour effet d'empêcher le coût de production, de la moulée, par exemple, d'augmenter de façon exorbitante.